

OleoZE espère commercialiser 0,3 Mt de graines oléagineuses en 2023

La société industrielle Saipol a détaillé la stratégie à moyen terme de sa plate-forme de commercialisation en ligne de graines oléagineuses OleoZE, lancée début 2020.

L'industriel Saipol a annoncé, le 15 septembre, un objectif de commercialisation annuelle de graines françaises de colza et de tournesol de 300 000 t à l'horizon 2023, via sa plate-forme en ligne OleoZE, lancée début 2020, soit 7 à 8 % des achats nationaux annuels du tritrateur. « Depuis février 2020, date effective du lancement d'OleoZE, environ 10 000 t de graines (600 t de tournesol, le reste de colza) nous ont été vendues », précise Thibaut Dumans, responsable des achats de colza de Saipol.

Saipol, acheteur d'environ 4 Mt de graines oléagineuses françaises (colza et tournesol) chaque année, souhaite répondre à la demande croissante européenne en biodiesel à faible émission de gaz à effet de

serre (GES). « La tendance réglementaire est la suivante : les pays de l'Union européenne raisonnent de moins en moins en volumes et de plus en plus en quantité de GES en moins. C'est le cas, notamment, de la Suède et de l'Allemagne. L'objectif d'OleoZE est de constituer

un outil capable de répondre à cette nouvelle tendance, en commercialisant des graines durables, à faibles émissions de GES », souligne Romain Lebas, responsable Service durabilité et approvisionnement bas carbone de Saipol.

Un bonus réduction de GES est accordé aux organismes stockeurs/vendeurs, calculé par la plate-forme OleoZE. Elle s'élève actuellement à 35 €/t au maximum, et est actualisée à une fréquence hebdo-

madaire, rapportent les dirigeants de Saipol.

Les courtiers auront un rôle à jouer dans OleoZE

Environ 70 % des vendeurs utilisant OleoZE sont des organismes stockeurs, qui vendent surtout en base « rendu », et 30 % des agriculteurs, qui vendent en base « départ ferme », informe Thibaut Dumans. « Nous espérons que cette proportion restera la même à terme », s'exprime Christophe Beaunoir, directeur général de Saipol. Les courtiers font aussi partie du projet, rapportent les dirigeants de l'industriel. « Un dispositif réservé aux courtiers a été mis en place sur OleoZE. Nous avons déjà contractualisé des volumes à l'aide de ces derniers via la plate-forme digitale », signale Thibaut Dumans.

Kévin Cler

Un bonus réduction des GES de 35 €/t actuellement, variable chaque semaine, selon Saipol.

Émile Noël lance une huile bio de colza toasté, produite localement

Fin octobre, la marque Émile Noël lancera sa nouvelle huile bio et locale de colza toasté, contenant naturellement des oméga-3, 6 et 9. Cette huile végétale sera distribuée en magasins bio en bouteille de 500 ml (6,95 €) ou 100 ml (3,30 €).

Un approvisionnement local

Le spécialiste des huiles bio triture dans son moulin de Pont-Saint-Esprit (Gard) du colza, produit dans la région. « Nous travaillons de manière étroite avec une union de coopératives basée dans le sud-ouest de la France », précisent les équipes d'Émile Noël.

Sa méthode de fabrication donne à cette huile « une saveur de pain grillé et un léger goût de chou en fin de bouche », indique le communiqué. « Le processus de fabrication est le même qu'une huile classique – réception des graines, tri, pressage, filtration, stockage, conditionnement –, à la différence que

les graines sont toastées avant d'être pressées », détaillent les équipes d'Émile Noël.

Le fait de toaster les graines de colza ne dénature pas l'huile. « Elle contient naturellement des oméga-3 (8 g/100 g), oméga-6 (20 g/100 g) et oméga-9 (63 g/100 g) », soulignent-ils.

Modernisation du moulin à huile

La marque Émile Noël a été fondée en 1920 par le maître moulinier éponyme, suite à l'achat du vieux moulin à huile gardois. À l'occasion de son centenaire, l'entreprise va rénover son outil de travail, « tout en conservant la méthode traditionnelle de pressage des huiles », précise le communiqué.

La PME familiale, dirigée par l'arrière-petit-fils d'Émile Noël, David Garnier, propose 35 références d'huiles, parmi les 180 références de la marque.

Karine Floquet

La bourse de Paris s'est tenue malgré les contraintes liées au Covid-19

Alors que de nombreuses manifestations ont été annulées sur l'ensemble du territoire national, la bourse de Paris, organisée par Agro Paris Bourse, s'est bien tenue au pavillon Gabriel le vendredi 11 septembre. À l'origine internationale, l'événement n'a accueilli, pour l'essentiel, que des opérateurs hexagonaux compte tenu de l'épidémie de coronavirus qui se poursuit à l'échelle mondiale, y compris européenne. Une bouffée d'oxygène pour les opérateurs du

Commerce des grains qui ont fait le déplacement dans la capitale (près de 200 selon les organisateurs) après plusieurs semaines de contacts virtuels ou téléphoniques.

« Aujourd'hui, nous sommes 200 à peu près (202 inscrits), mais cela fait chaud au cœur de vous voir là. Il faut bien entendu respecter les mesures barrière, mais aussi communiquer et faire en sorte que la filière vive », a déclaré Baudouin Delforge, président d'Agro Paris Bourse.

R. C.

Après le colza, la coopérative Axéreal lance son tournesol bas carbone

La coopérative agricole Axéreal vient d'annoncer la structuration d'une filière de production de tournesol bas carbone (environ 95 000 t collectées), visant à la réduction de l'émission des gaz à effet de serre émis par sa culture. Le tournesol ainsi produit sera

valorisé jusqu'à 30 €/t de plus. La coopérative Axéreal s'est fixée comme objectif « d'atteindre, dès 2022, le million de tonnes de cultures valorisées en filières » et prépare « le déploiement de cette stratégie carbone à l'ensemble des grandes cultures ».

Th. M.